

BULLETIN

DU

**Musée royal d'Histoire
naturelle de Belgique**

Tome X, n° 27.

Bruxelles, juin 1934.

MEDEDEELINGEN

VAN HET

**Koninklijk Natuurhistorisch
Museum van België**

Deel X, n° 27.

Brussel, Juni 1934.

**NOTE AU SUJET DU *DACUS MESOMELAS* BEZZI
(DIPTERA : *TRYPETIDAE*).**

par A. COLLART (Bruxelles).

Dans ses « Diagnoses d'espèces nouvelles de Diptères d'Afrique », BEZZI (1) décrit succinctement sous le nom de *Dacus mesomelas*, un Trypétide mâle récolté à Kinchassa par WAELBROEK, en novembre 1896, ainsi que l'indique l'étiquette qui accompagne le type unique, des collections du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique. Pour toutes les espèces mentionnées dans sa note, l'auteur annonçait des descriptions plus détaillées, à paraître dans les *Annales du Musée du Congo*; mais, ce projet n'a jamais été réalisé.

En déterminant du matériel congolais appartenant au Musée de Tervueren, je viens de retrouver trois spécimens femelles de cette rare espèce, qui n'avait plus été signalée du Congo belge — que pour mémoire — depuis la capture unique de WAELBROEK et qui n'est connue, semble-t-il, que par le mâle. C'est à M. J. GHESQUIÈRE que l'on doit ces intéressantes captures; elles furent réalisées en août, dans le territoire de Befale, district de la Lulonga, province de l'Equateur. Deux insectes proviennent de Befale même, le troisième d'Isekumbaka, poste situé à une vingtaine de kilomètres du chef-lieu de territoire. Ils furent recueillis, tout au moins en ce qui concerne les exemplaires de Befale, suçant la sève d'une Légumineuse abattue du genre *Scorodophleus* HARMS (2).

(1) BEZZI (M.), 1908. — *Ann. Soc. ent. Belg.*, LII, pp. 374-388.

(2) D'après les renseignements que veut bien me fournir M. J. GHESQUIÈRE, la sève de ce *Scorodophleus* dégage une odeur alliagée très caractéristique. L'arbre est d'ailleurs connu de tous les indi-

L'examen du type mâle et des trois exemplaires femelles, m'a permis de faire quelques remarques au sujet de la position systématique de l'espèce, que BEZZI n'a probablement plus eu l'occasion d'étudier au cours de ses travaux ultérieurs. Dans ces derniers il continue à ranger l'insecte parmi les *Dacus* (s. str.), alors que — comme je le montrerai plus loin — il s'agit d'un représentant du genre *Chaetodacus* BEZZI.

C'est en 1915, que BEZZI (3) crée le nom de *Tridacus* pour les *Dacines* pourvues de trois soies supra-alaires — une antérieure et deux postérieures —, réservant le nom de *Dacus* (s. str.) aux espèces ne possédant que deux soies supra-alaires postérieures. Mais, comme le type du genre *Dacus* est précisément le *D. armatus* FABRICIUS (4) et que cette espèce possède trois soies supra-alaires, le nom donné par BEZZI doit nécessairement tomber en synonymie.

Quant aux *Dacus* éthiopiens sans supra-alair antérieure, une récente note de H. K. MUNRO (5) montre qu'ils ne peuvent être compris parmi les *Daculus* SPEISER, le génotype *Dacus* (*Daculus*) *oleae* GMELIN, ayant les segments abdominaux libres, alors que chez presque toutes les espèces africaines, ces segments sont soudés. De ces dernières, deux ou trois seulement dont *Dacus fuscatus* WIEDEMANN et *Dacus brevistriga* WALKER pourraient être considérées comme des *Leptoxyda* MACQUART; les autres, nécessitant la création d'un sous-genre nouveau, ce qui est également mon avis.

Sous le nom spécifique de *biguttulus*, BEZZI (6) décrit en 1921, de l'Afrique du Sud, une espèce qu'il considère comme le premier représentant africain du genre *Chaetodacus* BEZZI (1913), jusque-là exclusivement oriental. Avant de donner la description

gènes. Dans le Bas-Congo, au Mayumbe, il s'appellerait *M'Venzi*; *Hohidi*, dans le Nord du Sankuru, en langage Tshätetela; *Tshifambu* en langue Tshiluba, parlée dans le Sud du Sankuru et le Kasai; enfin, dans la région équatoriale, les Bangala le désigneraient sous le nom de *Bofiri*.

(3) BEZZI (M.), 1915. — On the Ethiopian Fruit-flies of the Genus *Dacus*. (*Bull. Ent. Research*, VI, pp. 85-101.)

(4) HENDEL (F.) in LINDNER, 1927. — Flieg. Pal. Reg. 49. *Trypetidae*. Lief. 16, p. 25.

(5) MUNRO (H. K.), 1932. — Notes on *Dacus ciliatus*, Lw., and certain related species (Dipt. *Trypetidae*). (*Stylops*, I, p. 151.)

(6) BEZZI (M.), 1921. — Due nuovi Triponeidi (*Dipt.*) infestanti frutti die *Olea* nell' Africa del Sud. (*Boll. Labor. Zool. Portici*, XV, pp. 293-301.)

de l'espèce nouvelle, l'auteur remarque judicieusement qu'elle diffère des formes typiques orientales, par l'absence de la soie supra-alaire antérieure, mais que ce caractère ne paraît pas nécessiter une coupe sous-générique nouvelle.

A l'origine cependant, le genre *Chaetodacus* BEZZI se distinguait parmi les *Dacinae*, par la présence d'une paire de soies préscutellaires et de la soie supra-alaire antérieure; ces deux caractères se complétant par l'absence de fascie alaire, ce qui permet de séparer les *Chaetodacus* du genre voisin *Bactrocera* GUÉRIN, qui jusqu'à présent, ne renferme pas d'espèces éthiopiennes. En 1916, BEZZI (7) signale que généralement, à l'extrémité de la nervure anale et chez le mâle seulement, l'aile forme un lobe supplémentaire. Mais, il se fait que ce caractère peut être fortement atténué ou même manquer, comme c'est le cas pour le *Chaetodacus mesomelas* BEZZI.

Enfin, quelque temps après, l'auteur revient sur sa première idée (8). Considérant que son *Chaetodacus biguttulus* diffère de tous les vrais *Chaetodacus* par l'absence de la supra-alaire antérieure et que les nombreuses espèces de ce genre sont orientales (9), il décide de séparer l'unique forme éthiopienne connue alors en un sous-genre nouveau qu'il nomme *Afrodacus*.

Comme il résulte de l'examen du type mâle et des trois femelles recueillies par M. J. GHESQUIÈRE que *D. mesomelas* BEZZI présente au thorax une paire de préscutellaires et trois supra-alaires (10) (1 antérieure + 2 postérieures), cette espèce appartient donc incontestablement au genre *Chaetodacus* BEZZI.

Il est étonnant que le savant diptérologue n'ait pas reconnu ultérieurement la position systématique de l'insecte décrit par lui-même. Déjà, en 1916 (l. c., p. 113), dans une étude basée sur des espèces orientales, il note à propos du *Chaetodacus scutel-*

(7) BEZZI (M.), 1916. — On the Fruit-flies of the Genus *Dacus* (s. l.) occurring in India, Burma and Ceylon. (*Bull. Ent. Research*, VII, pp. 99-121).

(8) BEZZI (M.), 1924. — South African Trypaneid Diptera in the Collection of the South African Museum. (*Ann. South Afr. Mus.*, XIX, pp. 452-460.)

(9) *Chaetodacus zonatus* SAUNDERS s'est rencontré à Port-Said, mais il a été vraisemblablement importé des Indes, où l'espèce est très commune et largement répandue. H. C. EFFLATOUM pense que l'insecte pourrait s'acclimater en Egypte. (A Monograph of Egyptian Diptera, Part. II, Fam. *Trypaneidae*. — *Mém. Soc. Roy. Entom. Egypte*, II, 1924, p. 38).

(10) Par ce dernier caractère seul, *D. mesomelas* ne pouvait rester parmi les *Dacus* (s. str.) teste BEZZI.

laris BEZZI (1913) : « It is interesting to see that, while in the » Ethiopian fauna there is the unique *D. mesomelas* BEZZI, from » Congo and Ashanti, with a defined black pattern on the scutellum, in the Oriental fauna on the other hand there are so many » species with patterned scutellum. » Et en 1921, il remarque (l. c., p. 297), après la description de son *Chaetodacus biguttulus* (devenu depuis *Afrodacus b.*) : « Si può infine osservare che » l'elegante colorazione dello scudetto è analoga a quella che si » osserva in altre specie, quali gli africani *Dacus mesomelas* » BEZZI e *D. bigemmatatus* BEZZI, e gli orientali *Chaetodacus bipustulatus* BEZZI e *Ch. biguttatus* BEZZI, nonchè in grado minore nella forma *versicolor* del *Ch. ferrugineus* F. ».

Cette coloration typique du scutellum, qui paraît si fréquente chez les *Chaetodacus*, fournit un caractère qui n'est certainement pas négligeable, quoique non absolu. Il permet en tous cas d'attirer immédiatement l'attention sur le fait qu'un représentant de la sous-famille des *Dacinae*, pourvu d'un tel scutellum, pourrait appartenir au genre *Chaetodacus*.

BEZZI n'ayant décrit son *Dacus mesomelas* que d'une façon sommaire, il me semble utile d'en donner, ci-dessous, une description plus détaillée :

***Chaetodacus mesomelas* BEZZI.**

♂. — Longueur du corps, 7 mm. ; longueur de l'aile, 6 mm.

Tête ferrugineuse ; les soies orbitales (2 paires inférieures + 1 paire supérieure), se dressant au centre de petites macules brun foncé ; une tache brune indéfinie au milieu de la bande frontale. Triangle ocellaire luisant, noirâtre. Partie occipitale presque entièrement d'un noir luisant, avec seulement une étroite bande postoculaire jaunâtre s'élargissant à la partie inférieure, vers l'ouverture buccale. Lunule luisante, brunâtre. Face luisante, ferrugineuse, avec une large tache noire arrondie au milieu de chaque sillon antennaire. Une petite tache brunâtre à l'extrémité inférieure de l'œil, au niveau de la soie génale. Antennes allongées, ferrugineuses, le troisième article entièrement noirâtre sur la face externe, l'extrémité supérieure interne, seule de cette teinte. Troisième article égalant en longueur deux fois et demie le deuxième, qui est lui-même une fois et demie égal au premier. Arista jaune à la base, brun foncé dans le reste de sa longueur. Palpes et trompe ferrugineux, la trompe un peu plus foncée chez le mâle-type. Toutes les soies noires.

Thorax noir, couvert dorsalement d'une pubescence courte,

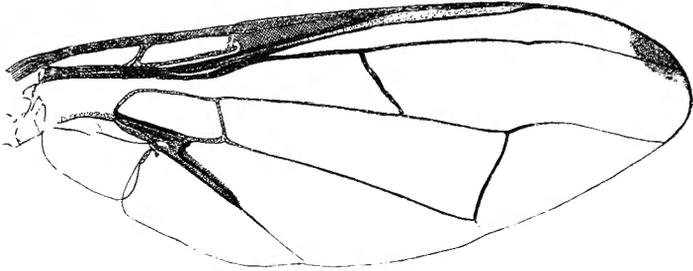
blanchâtre, à reflets dorés et de bandes longitudinales à pruinosité grisâtre, délimitant d'autres bandes longitudinales noires et légèrement luisantes; à savoir : une large bande médiane et deux bandes étroites latérales. Taches ferrugineuses, luisantes, du thorax, comme suit : callus huméral entièrement, cette teinte se continuant au -dessous, en arrière du stigmate prothoracique, jusque près de l'insertion des hanches antérieures; callus notopleural et une bande mésopleurale le long de la suture, cette bande plus large au niveau de la dépression notopleurale et allant en diminuant jusqu'au bord supérieur des sternopleures où elle se continue par une petite tache allongée plus claire; une seule tache hypopleurale arrondie; suture transverse, jusqu'à la première bande noire, luisante; deux bandes latérales étroites, après la suture transverse et une zone indéfinie, au-dessus de la racine de l'aile. Écusson rougeâtre ferrugineux, avec une bande médiane noire, égale environ au cinquième de la largeur de l'écusson à la base et une paire de longues soies apicales. Toutes les soies du thorax sont noires; les scapulaires internes manquent, la mésopleurale est bien développée. Ptéropleurale un peu plus courte que la mésopleurale. Balanciers jaune-orangé.

Abdomen noir, rétréci à la base, à segmentation apparente dorsalement. Une large bande longitudinale ferrugineuse sur les tergites, cette bande s'élargissant en occupant presque toute la surface du cinquième segment et en ne laissant plus subsister qu'une macule noire, allongée, à chaque côté du bord supérieur. La large bande ferrugineuse est divisée longitudinalement par une ligne noire centrale. Pilosité abdominale courte et fine, blanchâtre. Troisième segment dorsal non-cilié. Ventre rougeâtre. Hypopyge brun-rougeâtre luisant.

Pattes : hanches et trochanters I légèrement rougeâtres, avec sur la hanche, une petite tache basilaire au côté externe légèrement rembrunie; hanches et trochanters II et III rembrunis. Tous les fémurs jaunes, les antérieurs avec seulement une petite tache préapicale externe, brunâtre. Tibias antérieurs et intermédiaires roussâtres, ces derniers un peu rembrunis à la base. Tibias postérieurs brun-noirâtre. Tarses I à métatarses roussâtres, les articles suivants légèrement rembrunis. Tarses II et III à métatarses d'un jaune clair, le reste un peu rembruni.

Ailes (voir figure) à nervures en grande partie brunâtres, jaunâtres par endroit, la première longitudinale noirâtre à la base. Dessin alaire formé par une bande anale enfumée, débordant légèrement le long de la transverse anale, dans la troisième cellule postérieure. L'extrémité de la cellule anale ne présente

pas de tache grise distincte. Une tache isolée, enfumée, à l'extrémité de la troisième nervure. Stigma brun-clair; cellule marginale d'un jaune pâle vers le bord costal, grisâtre dans sa partie basale. Nervure transverse antérieure aboutissant après le milieu de la cellule discoïdale. Dernière portion de la quatrième nervure longitudinale sinueuse. Prolongement de la cellule anale, à peu près de même longueur que le reste de la sixième nervure longitudinale.



1 mm.

Chaetodacus mesomelas BEZZI (♀): Aile.

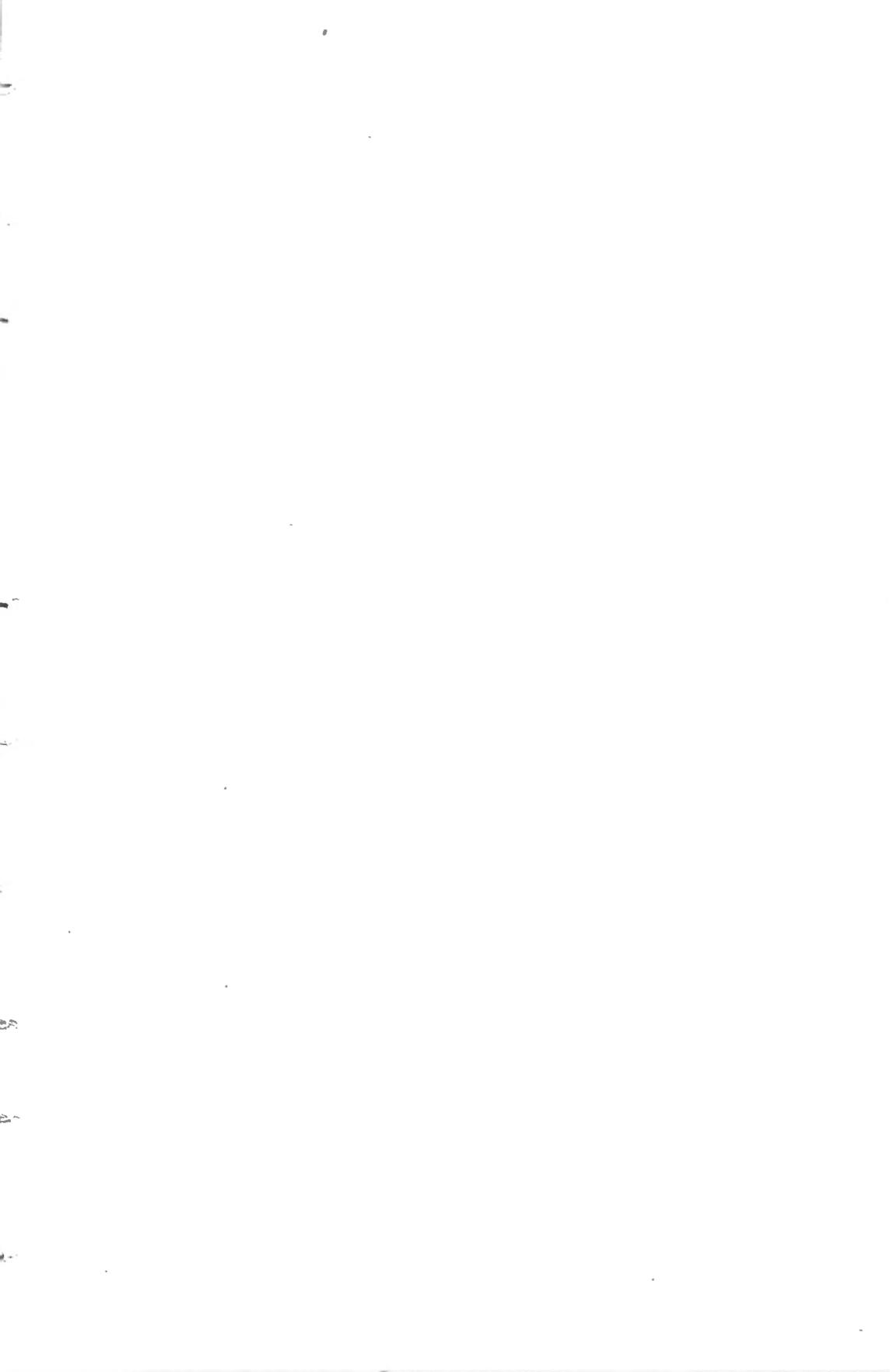
♀. — Les taches claires du thorax disposées comme chez le mâle, mais d'une teinte ivoirine, sauf la partie située sous le callus huméral, la suture transverse et la plage supra-alaire qui sont ferrugineuses. Balanciers jaunâtres.

Tibias antérieurs et intermédiaires plus fortement rembrunis que chez le mâle, surtout au côté externe. Tibias postérieurs noirâtres.

Dessin abdominal semblable à celui du mâle, la large bande dorsale, longitudinale, étant d'un jaune-orangé. Tarière avec la pièce basale jaune-rougeâtre luisant, plutôt courte, déprimée, subrectangulaire. Sa longueur équivaut environ à deux fois et demie sa largeur, prise à la base. Pièce intermédiaire jaunâtre, égale à un peu moins de la moitié de la longueur de la pièce basale. Tarière proprement dite effilée, à extrémité d'un brun foncé luisant.

Remarque : Chez un exemplaire femelle qui n'est certainement pas immature, le front apparaît immaculé et les soies orbitales ne se dressent donc pas au centre de petites taches brun foncé comme d'ordinaire. Seule, une ombre légère se devine vers le milieu de la bande frontale. Il ne s'agit dans ce cas que d'une simple variation de la coloration; ce fait a déjà été signalé par les auteurs chez plusieurs représentants de la sous-famille des Dacines.

(Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique.)



GOEMAERE, imprimeur du Roi, Bruxelles.